

**DELIBERATION**  
**DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DE**  
**THORIGNE FOUILLARD**

**SEANCE DU 15 JUILLET 2020**

**L'an deux mil vingt, le mercredi quinze juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance non publique. La séance a été intégralement retransmise en directe sur youtube.**

*Date de convocation :* **Présents :** Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, BARD Denis, BOULEAU Jocelyne, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, HAURET Pascal, JOUAULT Jaroslava, JUBAULT-CHAUSSÉ Pascale, LE GOC Yann, LEFEUVRE Gaël, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, PEROT Marlène, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, SIMON Didier, SOUQUET Eric, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VALLÉE Priscilla, VAN CAUWELAERT Damien, VILLARET Caroline

*Affichage :*

Du lundi 20 juillet au  
lundi 21 septembre  
2020

*Nombre de  
Conseillers en  
exercice :* 29

**Procurations de vote et mandataires :** Mme BONNAFOUS Catherine ayant donné pouvoir à Mme VILLARET Caroline, Mme GROSEIL-MOREAU Arlette ayant donné pouvoir à Mme TORTELLIER Laëtitia, M.LE GUENNEC Jean-Michel ayant donné pouvoir à M.LE GOC Yann, M. LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à Mme DEGUILLARD Julie, Mme POINTIER Virginie ayant donné pouvoir à M.POINTIER Vincent, M.RAOUL Gérard ayant donné pouvoir à Mme JOUAULT Jaroslava

Mme Jocelyne BOULEAU est nommée secrétaire de séance.

Mme Karine RICARD, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 09 juillet 2020) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

**57-2020 - Finances. Modification des tarifs des redevances d'occupation du domaine public.**

**Vu** l'avis favorable du bureau municipal du 29 juin 2020,  
**Vu** l'avis de la commission Ressources et vie économique du 7 juillet 2020,

**Considérant** que le 14 mars 2020, le Premier Ministre a décidé, à la suite du passage en stade 3 du plan de lutte contre l'épidémie et jusqu'à nouvel ordre, de fermer tous les lieux recevant du public qui ne sont pas indispensables à la vie du pays (restaurants, cafés, cinémas, discothèques...),

**Considérant** que le 16 mars 2020, le Président de la République a décidé de prendre des mesures supplémentaires pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et les déplacements (confinement sur l'ensemble du territoire depuis le 17 mars 2020),

**Considérant** l'impact de la crise sanitaire liée au Covid-19 et l'instauration d'un état d'urgence sanitaire sur l'activité économique locale,

**Considérant** que la commune souhaite prendre des mesures d'accompagnement pour les entreprises impactées,

Dans le cadre des mesures exceptionnelles de soutien aux entreprises, après évaluation des incidences financières pour la commune, il est proposé de modifier les tarifs liés aux redevances d'occupation du domaine public.

L'impact budgétaire de cette décision est intégré au budget de l'exercice.

**REDEVANCE POUR OCCUPATION PERMANENTE DU DOMAINE PUBLIC DEVANT LES COMMERCES : Terrasses, étalages, stands, exposition de produits, chevalets publicitaires ...**

		tarifs proposés
	01/01/2020	01/01/2020
par m <sup>2</sup> et par an	15,00 €	0,00 €

**REDEVANCE POUR OCCUPATION PONCTUELLE DU DOMAINE PUBLIC DEVANT LES COMMERCES : Terrasses, étalages, stands, exposition de produits, chevalets publicitaires ...**

		tarifs proposés
	01/01/2020	01/01/2020
Tarifs par m <sup>2</sup> et par jour	0,60 €	0,00 €

*Par exemple : vente de fleurs, buvettes, galettes saucisse ....*

**Après débat et à l'unanimité (29/29 voix), le Conseil municipal :**

- **approuve la modification des tarifs liés aux redevances d'occupation du domaine public pour l'année 2020,**
- **autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches et formalités nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.**

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Gaël LEFEUVRE

